



REGLEMENT PARTICULIER

Contre La Montre Individuel de l'Etang-Salé

Etang-Salé – Saint Leu / Pointe au Sel – Etang-Salé

Samedi 22 avril 2017

HORAIRES et CATEGORIES

FEMININES CADETTES–JUNIOR-SENIOR (classement Scratch)
CADETS
VETERANS ; Pass'Cyclisme
Catégorie Rég. 1-2-3, Junior, Espoirs

13h30: 1^{er} DEPART - Fem, Cad

Puis toutes les minutes selon le tirage au sort dirigé.

13h45: 1^{er} DEPART - Vet, Jun, Esp, Sen

Puis toutes les minutes selon le tirage au sort dirigé.

ITINERAIRE – HORAIRE

ITINERAIRE : Jun / Esp / Sen / Vet

Départ : Etang-Salé RN1A en face du PK66, direction Pointe au Sel par la RN1A. Sortie à droite à l'échangeur de la Pointe au Sel.

½ Tour sous la Route Nationale. A gauche vers voie cyclable. Retour Etang-Salé par la RN1A. Au Rond Point à droite Boulevard de l'Océan, puis à droite rue Marie Guy Hoareau.

Arrivée : Face au Parking sur la rue Marie Guy Hoareau.
Parcours de 19,100 km.

Itinéraire / Parcours de 19,100Km (Jun, Esp, Sen, Vét)

Itinéraire / Parcours de 9,600km (Cad, Fém)

CONSIGNES DE SECURITE : Il vous est demandé de respecter le code de la route ainsi que la propreté de l'itinéraire emprunté.

PAS DE MOTO OUVREUSE : Seules les motos mises en place par l'organisation feront office de Moto de Sécurité.

Si ces consignes ne sont pas respectées le coureur fautif sera mis hors course.

VOITURE SUIVEUSE : 1 voiture suiveuse autorisée par coureur.

VEHICULE : Le numéro d'immatriculation de la voiture suiveuse devra être communiqué obligatoirement au Commissaire lors de l'emargement.

La voiture devra respecter la distance réglementaire, (10m pour la voiture suiveuse).

EQUIPEMENT : Les vélos de CLM devront être aux normes fédérales en vigueur sous peine de sanction.

EQUIPEMENT DES BICYCLETTES :

- En catégorie CADET (garçons) les systèmes d'ajouts de guidon et les guidons de tri athlète sont interdits.
- En catégorie FEMININE CADETTE les systèmes d'ajouts de guidon et les guidons de tri athlète sont autorisés. Le braquet est libre. Elles concourent au même temps que les Féminines Jun-Sen.

DEVELOPPEMENT : Un contrôle de braquet sera organisé au départ pour les catégories : Cadet, Junior.

DEPANNAGE : Autorisé, à droite et à l'arrêt.

RAVITAILLEMENT : Interdit

EMARGEMENT : obligatoire 15 minutes avant chaque départ.

ITINERAIRE : Féminine (Cad, Jun, Sen) et Cadet

Départ : Piste cyclable de la Pointe au Sel, face à l'abri Bus. Direction Etang-Salé par la RN1A. Au Rond Point à droite Boulevard de l'Océan, puis à droite rue Marie Guy Hoareau.

Arrivée : Face au Parking sur la rue Marie Guy Hoareau.
Parcours de 9,600 km.

ENGAGEMENTS : 8€ par coureur, +4€ / dossard si oublé.

INSCRIPTIONS par Ordre de Catégories : Les inscriptions devront être adressées par les clubs au Comité Régional :

Par Fax : 0262 45.22.55 ou par Mail : ffcrun@wanadoo.fr

PAS D'INSCRIPTION SUR PLACE. Les inscrits ne prenant pas le départ seront amendés de 15€.

Date limite d'inscription :
Le jeudi 20 avril 2017 à 12h00.

NB : Le départ pour les FEMININES et les CADETS aura lieu à la Pointe au Sel ! Emargement obligatoire au même endroit.

ARBITRES : K.DUDON, M.A. MASCAREL, A. CHEFIARE, J.M. FURCY, E. GERMAIN, F. BENARD, J. TAOCALI, E. GOULJAR.

Arbitre Adjoint Moto : S. SIDAT.

Délégué Fédéral : D. LAURET.

Prix aux coureurs : Epreuve du Challenge Régional.

Récompenses : Les 3 premiers de chaque catégorie, le 1^{er} Vétéran 2,1^{er} Espoir.

SIGNALEURS : Tout club qui participe est tenu de mettre obligatoirement à la disposition de l'organisation 1 Signaleur, (PC Valide).

Celui-ci devra impérativement se présenter avant le départ (Etang-Salé RN1A en face du PK66), auprès de MR CHEFIARE à 12h30 précise.

Rappel : Tout club ne présentant pas de signaleur, ne sera pas accepté au départ.

Il est rappelé aux coureurs que seul le côté droit de la chaussée leur est autorisé.

Pour tout autre point du règlement, se référer à la réglementation de la F.F.C.